



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110095

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 2/09/2025 11H26 C:000639 I:36138
V/REF : INT6858474
V/Email reçu le Mardi 02/09/2025 a 11H26

SDC LE CONCERTO
C/° LAMY SALON DE PROV. BOSSY
50 RUE CESAR BOSSY
BP 130
13653 SALON DE PROVENCE CEDEX

IMMEUBLE : LE CONCERTO
RUE PIERRE VALDO
QUARTIER DES AIRES
13640 LA ROQUE D'ANTHERON

16 Novembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : LE CONCERTO
RUE PIERRE VALDO, QUARTIER DES AIRES 13640 LA ROQUE D ANTHON
GEA M ANTAR 06 23 67 74 64

MOTIF : CURAGE DE LA COLONNE EU DU BAT C
-
CURAGE ET NON DÉBOUCHAGE

Donneur d'ordre : Mme S GRAZIANI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe haute pression
et d'une pompe d'aspiration.

LE 12/09/2025 A 08H00

-
CURAGE DU COLLECTEUR HORIZONTAL EU / EV DANS LES GARAGES DU BATIMENT C
ENTRÉE N°2
CONTROLE DU BON ÉCOULEMENT
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : TL LCOMPTER Email envoyé le 15/09/25 a 08H25 Mme S GRAZIANI

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUIITE QUI APPARAÎTRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110095

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	CURAGE DES COLLECTEURS		1	155,00	155,00
TOTAL H.T.					155,00
T.V.A. a 20,00%					31,00
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>186,00</u>

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN



Lamy Salon de Provence Bossy
50 RUE CESAR BOSSY BP 130
13653 SALON DE PROVENCE CEDEX
Téléphone 04.90.56.32.37 - Justificatif 04.90.56.34.47
Société LAMY SAS au capital de 219388000€ SIREN 487530099
RCS Lyon 487530099-Carte pro T G S PT CPI
75012015000001224
développée par la CCI de Lyon Saint-Etienne Roanne - Garanties
financières CEGC, 59 av Pierre Mendès France 75013 PARIS

Votre interlocuteur

M. DOUMBIA syaka
Téléphone - Justificatif
Email : SDOUMBIA@lamy-immobilier.fr

Adresse principale de l'ensemble immobilier

LE CONCERTO
RUE PIERRE VALDO
QUARTIER DES AIRES
13640 LA ROQUE D ANTHON

Nos références :

INT6858474/MS46958/IM97199/FU 563639

DEMANDE D'INTERVENTION

PRIORITAIRE

INT6858474

à joindre à la facture

SALON DE PROVENCE , le 02/09/2025
SERVIMO PROVENCE
125 AVENUE DE PROVENCE
13730 ST VICTOIRE

Facture à établir à l'ordre suivant

Syndicat de copropriété LE CONCERTO
C/ Lamy Salon de Provence Bossy
50 RUE CESAR BOSSY BP 130 13653 SALON DE PROVENCE CEDEX

Taux de TVA applicable : 20.00%

Envoi de la présente : Email providence@servimo.fr (nombre de pages : 1) - Téléphone 0413910318

Nature de l'intervention demandée	Lieu de l'intervention
Messieurs, En notre qualité de Syndic de la résidence référencée, nous vous demandons de bien vouloir effectuer les diligences suivantes : Objet : LE CONCERTO / CURAGE DE LA COLONNE BAT C Descriptif : LE CONCERTO / CURAGE DE LA COLONNE BAT C Suite à votre intervention dans l'appartement au RDC PORTE C06 ce serait la colonne eaux usées commune depuis le garage qui serait bouchée. Pour accéder au garage vous pouvez contacter M. ANTAR (gestionnaire UNICIL) au 06.23.67.74.64.	Bâtiment : Escalier : Adresse : RUE PIERRE VALDO QUARTIER DES AIRES 13640 LA ROQUE D ANTHON Appartement : Étage : Occupant(e) : Codes d'accès : 0
Date maximum d'intervention : 03/09/2025	
Avertissements : toute facture non accompagnée du présent ordre de service et/ou non conforme aux prescriptions mentionnées sera retournée. Toute intervention de sous-traitance est interdite, sauf accord express du maître d'ouvrage ou de son mandataire formalisé conformément aux dispositions de la loi du 31 décembre 1975. Délais de règlement : Sous 30 jours	Contact sur place : Tél. : Horaires :

M. DOUMBIA syaka